



Lâ??enfer dâ??un Ã©tudiant palestinien

## Description

E... un combat pour la libertÃ©



Le rÃªve dâ??Albaraa Kefaya allait devenir rÃ©alitÃ© le jour oÃ¹ lâ??universitÃ© de Berkeley en Californie lâ??a acceptÃ© comme stagiaire.

Le visa des Ãtats-Unis en poche, il sâ??est rendu Ã la frontiÃ¨re jordanienne et sâ??est rendu compte quâ??une alerte avait Ã©tÃ© Ã©mise contre lui.

Lâ??Étudiant en École d'ingénieur, âgé de 25 ans, est considéré comme menace par l'État d'Israël. Étant donné ses liens étroits avec le Ha le mouvement islamique de libération. Il accuse le fait d'avoir été impliqué dans un quelconque mouvement politique ; cependant, de telles suppositions l'avaient déjà envoyé en prison deux fois, en 2007 et en 2011. Aujourd'hui, il est emprisonné entre de plus grands murs : la Cisjordanie sous occupation.

La lutte d'Albaraa pour poursuivre des études supérieures à l'étranger est le résultat de politique de libéralisation et systématique d'Israël de limiter la liberté de mouvement. Selon les statistiques relevées par Euro-Mid Human Rights Organization (Euro-Mid), les autorités israéliennes empêchent chaque année plus de 4000 personnes de quitter la Cisjordanie, ce qui représente une moyenne de 83 cas par semaine.

La Convention Internationale des Droits Civils et Politiques (International Convention of Civil and Political Rights, ICCPR) souligne que personne ne peut être empêché arbitrairement de quitter son propre pays, spécifiant que cette définition s'applique également aux territoires Palestiniens occupés. Bien qu'Israël ait à la fois signé et ratifié la convention, il viole régulièrement ses obligations internationales, partant du principe que chaque Palestinien représente une potentielle menace sécuritaire.

« Si je suis une menace pour Israël, pourquoi ne me laissent-ils pas partir loin d'ici ? » soutient Albaraa. En Mai, les espoirs se sont ravivés suite à la proposition israélienne de parvenir à un accord, sous l'impulsion d'une intervention du Centre pour la Défense des Individus (HaMoked). L'accord stipule qu'il pouvait quitter le pays, à condition qu'il ne retourne pas en Palestine avant trois ans. En dépit du fait que son stage à Berkeley devait durer seulement trois mois, Albaraa avait signé le contrat.

Dès son arrivée à Amman, il fut interrogé par les autorités jordaniennes et détenu dans une pièce pendant dix heures, menotté et les yeux bandés. « Ils m'ont demandé pourquoi j'étais en prison, puis m'ont retiré mon passeport, disant que je ne méritais pas d'avoir un passeport jordanien car j'étais condamné par les Israéliens », raconte-t-il. De nouveau, il fut renvoyé en Cisjordanie, privé de sa seconde nationalité et l'objet d'une nouvelle vague d'humiliations.

Le 8 Juillet, Albaraa Kefaya a été convoqué par les renseignements israéliens pour une interrogation à la prison d'Ofer, près de Ramallah. Il soutient que les israéliens ont devant lui admis leur responsabilité pour le traitement qui lui a été infligé en Jordanie. « De cette façon, Israël pense pouvoir sauver les apparences et préserver son image à l'extérieur », explique-t-il.

Battre constamment le chaud et le froid s'inscrit dans une stratégie indéniable mais adoptée par Israël, pour élargir son réseau d'informateurs à l'intérieur des Territoires Palestiniens. Albaraa n'a pas disposé à accepter le chantage : « A Ofer, les renseignements israéliens m'ont demandé de devenir leur ami. Ils m'ont dit que si j'acceptais, ils me laisseraient partir, mais jamais je ne ferai cela. Certaines personnes croient qu'il s'agit de leur seule option, mais en

vÃ©ritÃ© si vous Ãªtes espion vous devenez important pour eux et ils ne vous laisseront jamais partir. Â»

LÃ©ICCPR exige qu'IsraÃ©l maintienne des conditions de vie normales pour les rÃ©sidents des territoires occupÃ©s. MalgrÃ© cela, l'organisation de dÃ©fense des droits de l'homme BÃ¢tselem soutient que la libertÃ© de mouvement en Palestine n'est Â« pas un droit, mais un privilÃ©ge qu'IsraÃ©l peut accorder ou refuser comme bon lui semble Â».

L'AutoritÃ© Palestinienne (AP) dispose du droit de dÃ©livrer des cartes d'identitÃ© pour les rÃ©sidents dans les territoires occupÃ©s, comme convenu dans les accords d'Oslo. Cependant, IsraÃ©l garde le contrÃ´le sur la libertÃ© de mouvement des Palestiniens, et l'AP n'a pas le pouvoir d'intervenir au nom de ses administrÃ©s.

Albaraa a une seule demande Ã faire aux IsraÃ©liens : Â« Laissez-moi voir le monde Â», implore-t-il. Si sa vie devient comme celle de son pÃ¨re, tout ce qu'Albaraa connaÃ¢tra sera la Cisjordanie. Et la Californie restera un rÃªve jamais rÃ©alisÃ©.

Source: 20 aoÃ»t 2013 - [The Palestine Monitor](#)

Traduction: [Info-Palestine](#) - ClÃ©mence

**date crÃ©Ã©e**  
2013/09/04